LE P'TIT CURIEUX

JUIN 2021

N° 58









République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

358, rue de Trebande Tél. 04-77-64-50-43 .

site Web www.stromain.fr Mail : secretariat@stromainlamotte.fr

Sommaire

4 **INFORMATIONS DE LA MAIRIE**

- *Informations des adjoints*
- *Personnel communal*
- *Budgets*
- *Cérémonies commémoratives*
- *Informations de Roannais-Agglomération*
- *Un vent de liberté*
- *Information de la Direction départementale de la protection de la population*
- *Information de Roannaise de l'Eau*

26 **MONDE ASSOCIATIF**

- *Informations des associations*

41 **PAGE CULTURELLE**

- *Les nouveaux livres*

43 **ST-ROMANAIS A L'HONNEUR**

- *Gilberte BRUN*

45 **PAGE HISTOIRE**

- *M. et Mme CHABRIER*
- *Avis de recherche*

43 **PAGE DETENTE**

EDITO



La pandémie qui perdure depuis plus d'un an, aura perturbé notre quotidien en profondeur. Souhaitons que les mesures prises ainsi que la campagne de vaccination pourront éviter une quatrième vague et nous laisser espérer un avenir plus serein. La distanciation, le confinement, l'abandon de la poignée de main ou des embrassades ont modifié notre comportement. La mise en sommeil des activités des associations a révélé ce qu'un manque de vie sociale peut engendrer. Notre liberté d'agir, de se déplacer, de se rencontrer est une donnée fondamentale que l'on apprécie d'autant plus lorsqu'on en est privée.

Ces mesures sanitaires, certainement indispensables, ont entraîné une défection des effectifs principalement dans les associations sportives. Ainsi, le basket a perdu environ 12% de ses licenciés, le foot 16% et le tennis également très touché n'aura les chiffres qu'en septembre, au moment du renouvellement de la licence. Le club amitié gaité dont les adhérents sont les personnes considérées comme les plus vulnérables, ne s'est pas réuni depuis très longtemps et ces rencontres régulières, qui permettaient un contact précieux entre ses membres, manquent beaucoup.

L'école et le centre de loisirs ont dû se plier à de nombreux protocoles évoluant sans arrêt en fonction de la propagation de la pandémie. Je remercie tout le personnel qui a su s'adapter au jour le jour afin que l'éducation des enfants soit la moins perturbée possible.

Deux personnes particulièrement appréciées ont quitté notre école en ce début d'année. Daniel MUGUET, notre cuisinier, a fait valoir ses droits à la retraite en février. Ses repas étaient très appréciés aussi bien par les enfants que par les personnes âgées ayant sollicité le portage. Sa conscience professionnelle et son implication permettaient à la mairie de s'appuyer sur une personne de confiance. Alexis PERARD a pris ses fonctions en mars et apporte désormais sa touche personnelle au fonctionnement de notre restauration scolaire.

Gisèle DECLOITRE, notre ATSEM, a fait valoir aussi ses droits à la retraite en cette fin d'année scolaire. Depuis 2003, pratiquement tous les enfants de la commune ont eu un rapport étroit avec elle. Son prénom, j'en suis certain, restera gravé dans leur mémoire. Ne comptant pas son temps, c'était aussi une personne de confiance sur laquelle la mairie pouvait compter. Merci pour le travail accompli au service des enfants.

GISELE et DANIEL nous vous souhaitons plein de bonheur tout au long de cette nouvelle tranche de vie.

Vous trouverez, dans les pages intérieures, un plan délimitant notre centre bourg. Nous vous demandons de nous transmettre rapidement vos idées en vue de son aménagement. Elles seront remises au bureau d'études choisi pour l'agencement de notre village. Ces aménagements étant faits sur du long terme, il serait bien que chacun apporte sa pierre à l'édifice. Toutes les idées seront étudiées, même les plus insignifiantes, sachant qu'elles ne pourront peut-être pas être toutes retenues.

L'été est là, et avec lui, le temps des vacances. Profitez au maximum de ces moments de détente tout en respectant les consignes données afin de ne pas subir les contraintes d'une quatrième vague.

Bon été à tous.

Gilbert VARRENNE
Maire

1ère adjointe : Chantal Paire
Permanence : tous les jours sur rendez-vous

Vie scolaire et périscolaire - enfance jeunesse - Conseil Municipal Enfants - suivi des employés municipaux de l'école, du CLSH et des personnes chargées du ménage, CNAS.

Monique GOUTILLE conseillère chargée de la bibliothèque, du civisme et du cimetière

VIE SCOLAIRE



Malgré une année scolaire perturbée, les enseignants ont pu maintenir quelques activités pour nos élèves.



Ils ont ainsi participé, comme chaque année, à la grande lessive le 26 mars, dont le thème était « Les jardins suspendus ». De très belles réalisations ont été exposées vers le passage du tennis pour le plaisir des yeux.

Les classes de primaire ont profité d'interventions de l'UNICEF : Sur les gestes à adopter pour sauver la planète pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 ; sur l'environnement pour les GS/CP et CP/CE1, sur le droit à l'école pour tous pour les PS/MS.

Les plus petits ont écouté avec intérêt les explications de la Ligue Protectrice des Oiseaux à l'école le vendredi 19 mars, puis lors d'un déplacement à la forêt de Lespinasse le 24 juin.

Le vote pour le prix des Incorruptibles a permis l'apprentissage de la vie citoyenne. Chaque classe étudie une sélection de livres puis les élèves choisissent leur ouvrage préféré. Cette élection s'est déroulée le 17 mai grandeur nature avec urne, isoloir, carte d'électeur…



L'apprentissage du vélo était aussi au programme cette année. Tous les vendredis après-midi, les espaces autour de l'école étaient utilisés à cette fin : la piste autour du stade pour apprendre à bien pédaler et le terrain de basket pour assimiler le code de la route. Un parcours a été tracé et comportait différents panneaux, des passages piétons…. Tout ceci grâce à l'imagination et aux talents de nos agents scolaires. Merci pour leur implication.



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont fait leur première sortie sur la route le 7 mai pour un trajet entre St-Romain et St-Germain en empruntant les petites routes.

Informations de la mairie



Cette sortie servait d'entrainement à la participation au projet TROC 21 (Tour de la Circonscription Roanne Ouest) consistant en un tour à vélo de la circonscription pour faire découvrir à d'autres élèves le patrimoine des communes de destination. Les écoliers de Mably sont venus à St-Romain et ont visité entre autre le Four à chaux, et ceux de St-Romain sont allés à Saint-Haon-le-Châtel. Ils ont été très impressionnés par la porte et le jardin médiéval. Cette sortie, menacée par un temps incertain, s'est déroulée le 21 mai. Les enfants, après avoir écouté attentivement les consignes, sont partis au coup de sifflet de Gilbert VARRENNE, maire, à intervalle régulier en groupes de 5 ou 6 encadrés par de nombreux parents.
Et même si la pluie a perturbé quelque peu cette sortie, tous sont revenus enchantés, en réclamant une suite pour l'an prochain…….

Dans le cadre du projet « Orchestre à l'école », tous les mardis après-midi, les élèves de CM1 ont appris d'une part à maîtriser l'instrument qu'ils avaient choisi, et d'autre part à jouer en groupe. Ce lundi 21 juin, jour de la fête de la musique, ils ont convié leurs parents sous le préau de l'école pour une restitution de leur apprentissage. Ce fut un moment relativement émouvant pour les enfants quelque peu intimidés par la présence d'un public, mais aussi pour leur famille. L'année se termine et les instruments seront restitués au Conservatoire pour les vacances. Ils les retrouveront à la rentrée.















12 enfants quittent l'école de St-Romain pour leur entrée en 6ème. Ce vendredi 2 juillet, une clé USB leur a été remise qui leur servira d'aide mémoire dans leur futur parcours scolaire.

CIVISME



Le 9 février 2021, Gilbert VARRENNE et M. Abdelkrim GRINI, Procureur de la république, ont signé un protocole de mise en oeuvre de la procédure de rappel à l'ordre.
Celui-ci s'applique aux faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques dans la commune.

BRUITS DE VOISINAGE

(Extrait de l'arrêté préfectoral du 10 avril 2000)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :



- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

A noter que toute personne utilisant des appareils bruyants dans le cadre de ses activités professionnelles, hors de ses locaux ou dépendances, doit interrompre ses activités entre 20 h et 7 h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention d'urgence.

2EME ADJOINT : ALAIN BLETTERIE

Permanence : tous les jours sur rendez-vous

Gestion de l'équipe technique, coordination des travaux, gestion du matériel et des véhicules, circulation et stationnement, voirie, espace public, signalétique, réseaux secs et humides.

Daniel MOUSSERIN : conseiller chargé des bâtiments communaux, des logements, des associations et de la réservation du matériel

VOIRIE

Des travaux sont programmés avec :

Un reprofilage enrobé à chaud sur le chemin de Mareuil depuis la RD 18 jusqu'à la partie refaite, sur 510 mètres avec curage des fossés.

Des purges et un revêtement sur le chemin de Senouche depuis la RD 39 sur 490 mètres, les fossés ont été refaits fin mars par l'entreprise Pierre MOUTET.

La rue du lavoir est terminée, avec les marquages, la priorité est aux véhicules descendants, afin d'éviter un bouchon au carrefour.



Par ailleurs, pour rappel, il est interdit de se garer sur les trottoirs et de faire demi-tour devant les entrées des riverains. La commune a pris un arrêté pour faire verbaliser par la gendarmerie.

Le coût des travaux, environ 129 000 €, a été subventionné à hauteur de 72% grâce à différents plans de relance de l'Etat et au plan Bonus de la Région.





Le long des maisons et des murs de clôture, les haies, les trottoirs doivent être désherbés, taillés et tenus propres par les locataires ou les propriétaires.

Il en est de même pour les branches des arbres qui dépassent sur la voie publique, ou les lignes électriques, etc …, afin de prévenir tout accident et plainte dont les propriétaires seraient responsables.

EN AUCUN CAS CELA N'EST DE LA COMPETENCE DE LA COMMUNE

Dans le cadre de l'extension du réseau de gaz pour le méthaniseur VALORAGRI, des travaux vont perturber la circulation sur plusieurs semaines.

PLANNING PREVISIONNEL

. RD 18 jusqu'au chemin des Aiguillons : semaines 26/27 à 28 (2 semaines)
. Chemin des Aiguillons jusqu'à la RN7 : semaine 28 à 29 (1 semaine)
. RN7 jusqu'au GAEC du Petit domaine : semaine 29 à 30 (1 semaine)

Le chemin des Eaux salées sera fermé à la circulation à compter du 23 août.
L'ensemble des travaux devrait être terminé le 20 octobre.

BATIMENTS

Sur la partie haute du clocher de l'église dit « clocheton », l'entreprise PUVILLAND a posé et fixé un grillage à l'intérieur sur les 4 faces pour empêcher les pigeons et corbeaux de nicher et de polluer le site.

La municipalité a décidé la création d'un préau pour servir d'abri les jours de mauvais temps à l'entrée de l'école (coté salle ERA, tennis). Après l'achat de matériaux, pour réduire les coûts et l'adapter à l'emplacement, cette structure a été réalisée par les agents avec l'aide des élus. Elle sera installée ultérieurement.

La voie d'accès en prolongement de l'impasse de la Maréchalerie, ne sera pas goudronnée avant la fin des travaux de la MARPA, afin de ne pas la détériorer. Il est demandé aux usagers de respecter la vitesse.

Les parents qui amènent leurs enfants à l'école à pied doivent passer par le côté Mill'Club.

La municipalité a accédé à la demande du club de basket de réhabiliter le terrain extérieur pour les entrainements des jeunes suite aux nouvelles dispositions sanitaires.

Pour cela, les panneaux ont été remplacés, le traçage du terrain refait par l'entreprise DESSERTINE de Nandax.

Ce terrain servira également aux personnes désirant pratiquer une activité sportive.



3ème adjointe : Marie-Claude Champromis
Permanence : tous les jours sur rendez-vous

Election, état civil, informatique, site internet, tourisme, commerce, cérémonies officielles, P'tit Curieux, patrimoine, culture,

Sylvie BAS : conseillère chargée du fleurissement et des illuminations

COMMUNICATION

Pour gagner en lisibilité et simplifier l'accès aux informations, le site a été modifié.
Pour exemple, il est désormais possible d'accéder directement aux démarches administratives du service public.



TOURISME

HALTE PELERINS



Réouverture du gîte depuis le 19 mai avec des dispositions spécifiques : gel hydroalcoolique à disposition des pèlerins, accueil de plusieurs personnes en même temps mais uniquement si elles appartiennent à un même groupe, etc...

CIRCUITS DE RANDONNEE

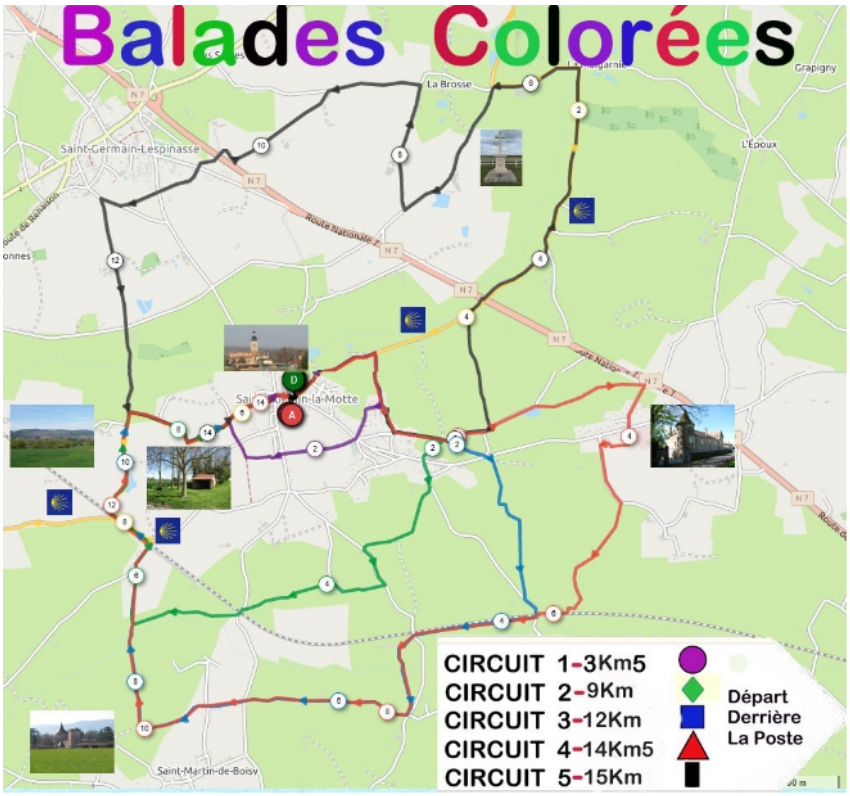
Dans le P'tit Curieux de décembre 2020, nous vous avions annoncé la création d'un circuit de randonnée de 36 kms pour les vététistes.
Depuis, Roannais agglomération nous a informé travailler sur des tracés permettant de réaliser un maillage sur l'ensemble du territoire. Intégrer notre circuit dans un projet plus global nous est apparu pertinent, nous avons donc transmis nos travaux à Roannais Agglomération. Nous vous tiendrons informés des suites données.



En ce qui concerne la randonnée pédestre, la signalétique a été revue sur l'ensemble des circuits qui sont désormais au nombre de 5 (+ un raccourci sur l'itinéraire de 15 kms). Les panneaux sont en cours d'élaboration auprès de notre fournisseur, l'établissement PIC BOIS et, dès livraison annoncée pour fin juillet / début août, la commission tourisme procédera à leur mise en place. Elle se chargera également de l'aménagement de 3 aires de repos (chemin des déportés, chemin des pèlerins et chemin St-Martin) avec tables, bancs et poubelles.

Très réussis, les deux bancs réalisés dans des troncs d'arbres par Patrick BESACIER, notre agent communal, ne seront finalement pas installés sur une des aires de repos mais dans le bourg.





Pour finir, nous remplacerons la carte pédestre actuelle située place de l'église, ce qui signifiera que le balisage est terminé.

Tous à vos 

La carte sera consultable sur le site de la commune et vous y trouverez aussi le détail de chaque circuit pour un meilleur repérage.

FLEURISSEMENT

Dans un premier temps, il a été décidé de remplacer la haie du jeu de boules qui était devenue envahissante et bien dégradée.
Le choix des végétaux s'est porté sur des espèces propices à notre petite faune locale, oiseaux et insectes.
La plantation a été réalisée le 16 mars par la commission fleurissement, des élus et des représentants du projet "Mon village Espace de Biodiversité"
Nous remercions Mme Maryline NESLIAS, enseignante à St-Romain, qui nous a fourni gracieusement plusieurs pieds d'Althéa.



Puis, Jean-Claude Chanelière et les élus chargés du fleurissement ont réaménagé l'espace autour des ruchers : pose d'une toile, plantation de végétaux mellifères et vernissage des ruches.
Durant ces opérations, Yves PASSOT a gentiment recueilli nos essaims. Nous l'en remercions.





Les enfants de l'école ont ensuite dispersé des plaquettes de bois pour éviter la repousse des mauvaises herbes.



Informations de la mairie









Nos abeilles ont pu regagner leur habitat dans le parc de la mairie, squatté par un petit intrus bien sympathique.



Le mur, créé lors de la réfection de la rue du Lavoir, a été végétalisé. A terme, pervenches et jasmins l'habilleront en le couvrant de fleurs selon les saisons et le lierre apportera sa petite touche verte.



La commission fleurissement a commencé la préparation de la saison estivale par des travaux de peinture : charrette de la mairie de couleur bleue, toutes les jardinières de couleur grise et le vélo avec un anti-rouille de couleur blanche. Les oiseaux du massif de la mairie ont ensuite été revernis.

Peu de changements pour le parterre de fleurs de la mairie, il a seulement été rajouté quelques plants, parfois offerts.

Cette année, nous avons voulu que le fleurissement soit multicolore. Pour répondre aux questions qui nous ont été posées sur les noms des espèces plantées, nous avons retenu :
. pour les jardinières de la CD39 : du chèvrefeuille blanc et du jasmin blanc que nous devrions pouvoir garder dans le temps ainsi que des dipladénias dont certains ont été conservés depuis plusieurs années. Des surfinias et des calibrachoas complètent ces compositions.
. pour les jardinières : des surfinias et des gauras roses.
. pour les gros pots : des surfinias et des sauges.



Le rayonnage de la cabine à livres située à proximité de la mairie a été renouvelé par Daniel MOUSSERIN qui a également complété celui de la cabine du bourg.
Merci à Daniel pour le travail réalisé.



Pour rester attractives, les cabines ne doivent pas devenir des dépotoires. Cartons, piles de magazines, DVD, et autres... ne sont pas les bienvenus.

COMMERCE

DES PIZZAS A ST-ROMAIN-LA-MOTTE



Après avoir travaillé plusieurs années dans des pizzerias, à Commelle-Vernay et à St-Germain-Laval, puis chez Valentin traiteur, Yasmina BENGHOUICHE et Carine CUSSINET ont décidé de créer leur propre établissement de pizza à emporter.

PIZZA DELICE a donc ouvert le mardi 29 juin 2021 à St-Romain-la-Motte au 13 rue du Lavoir dans l'ancienne boulangerie, entièrement reloockée.

Yasmina et Carine fabriquent leur pâte de A à Z et ne travaillent que des légumes frais.



C'est ainsi que champignons, poivrons, …. sont coupés à la mandoline, même les oignons qui déclenchent, comme on le sait tous, des crises de larmes.

Une carte est proposée à la clientèle pour présenter leurs pizzas à base de tomate (Margherita, Classique, Reine, …), à base de crème (Mielleuse, Savoyarde, Nordique ,…) et à base de sucre (Chausson Nutella et Nutella / noix de coco).



Périodiquement, elles fabriqueront une pizza nouvelle, « la pizza du moment », pour permettre à tous de découvrir d'autres saveurs.

Le P'tit Curieux a rencontré deux personnes charmantes et motivées à qui il souhaite beaucoup de réussite.

4ème adjoint : Pierre Yves Lassaigne
Permanence : tous les jours sur rendez-vous

Urbanisme : permis de construire et déclaration de travaux, points d'eau et défense incendie, aménagement du bourg, accessibilité, suivi des documents officiels, archives

URBANISME

PLU

La modification du PLU avance à petits pas en raison de la COVID, les réunions avec les services concernés, initialement prévues début d'année, n'ont eu lieu qu'au printemps, les dossiers « au cas par cas » ont été envoyés, nous venons de recevoir les retours.

L'enquête publique aura lieu du **29 juillet au 13 août inclus**. Le tribunal administratif a nommé un commissaire enquêteur qui assurera 3 permanences en mairie : **le vendredi 30 juillet de 14 h à 17 h, le samedi 7 août de 8 h 30 à 13 h et le vendredi 13 août de 14 h à 17 h**

Pendant la durée de l'enquête, vous aurez la possibilité d'échanger par mail avec le commissaire enquêteur à l'adresse : **modif.plu@stromainlamotte.fr**

Le dossier sera consultable en mairie et sur le site de la commune à l'adresse **https://www.st-romain-la-motte.fr**. Des informations seront déposées sur l'application "ma commune connectée" et des affiches de couleur jaune seront accessibles en mairie et dans les commerces. Enfin, des publications seront diffusées dans le Pays Roannais et Le Progrès une quinzaine de jours avant le début de l'enquête publique.

CONSTRUCTION DE MAISONS DE VILLE

Le projet de CITE NOUVELLE a également pris du retard, le permis de construire est acquis et l'appel d'offres devrait être lancé en septembre avant le démarrage des travaux qui pourrait être envisagé en automne.

MARPA

Enfin pour la MARPA, les conventions entre la MSA, LOIRE HABITAT et la mairie sont signées. LOIRE HABITAT est en cours de consultation de l'architecte.



Les grandes étapes du **planning prévisionnel** sont les suivantes :

. Début juillet 2021 : désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

. Janvier 2022 : dépôt du permis de contruire.

. Juillet 2022 : attribution des marchés de travaux.

. Octobre 2022 : démarrage des travaux.

. Octobre 2024 : livraison.

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

ESPACE PUBLIC A CONSIDERER



Cette photo aérienne représente le centre bourg.
Le trait jaune délimite approximativement l'espace appartenant à la commune.
Dans notre programme, nous avons indiqué notre volonté de structurer cet espace.
Nous en sommes au début de notre démarche.
Cette réalisation ne pourra se faire que par étape, mais nous devons avoir une vision claire du résultat final.
Dans un premier temps, nous voulons vous associer et vous demandons de nous transmettre vos idées.
Elles doivent évidemment s'appuyer sur l'expérience du passé mais elles doivent aussi imaginer l'avenir pour que notre centre bourg soit adapté aux futurs modes de vie aussi bien en stationnement et circulation, qu'en développement de commerces, de services et de vie associative.
Il s'agit de réfléchir aussi sur les énergies nouvelles, les nouvelles technologies (par exemple voitures électriques, moyen de communication novateur...) ainsi que l'aménagement des espaces afin de rendre notre bourg attractif (espaces manifestations festives, espaces de rencontre, espace de loisirs...) et qu'il soit un vrai centre de rencontre et de convivialité pour toutes les générations.
La tâche est grande et surtout pas tracée d'avance. C'est pourquoi toutes les idées, même les plus insignifiantes, sont bonnes à prendre et nous comptons sur vous.
Forts de toutes ces propositions nous allons mandater un bureau d'études afin de concrétiser le projet.
Nous reviendrons alors vers vous lors d'une réunion publique pour recueillir vos éventuelles remarques, sachant que la décision définitive reviendra au conseil municipal.
Il ne restera plus qu'à phaser les travaux et à solliciter nos différents financeurs : Etat, Région, Département, Commune...

Vous pouvez nous transmettre vos idées soit par mail, soit directement en mairie sur papier libre.

PUVILLAND Frédéric
FP s.a.r.l
CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION
ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES
DEMOUSSAGES TOITURES
42640 ST ROMAIN LA MOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84
42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL :09 64 03 08 33/ FAX :04 77 60 32 78

PERSONNEL COMMUNAL

Deux départs en retraite au cours de cette année

Daniel MUGUET a quitté le restaurant scolaire le 28 février dernier pour une retraite bien méritée.
Daniel avait été embauché le 23 août 2010 pour assurer la cantine de notre école. Les enfants sauront mieux que nous vous expliquer combien ils ont apprécié la qualité et la diversité des repas proposés par Daniel. Par sa patience et sa gentillesse, Daniel a su au fil des ans, apprendre à de nombreux écoliers à goûter puis aimer ses préparations.



De même, nous tenons à le remercier pour la confection des repas à emporter pour les personnes de la commune qui n'ont plus la capacité d'assurer leur propre cuisine.
Nous n'oublions pas le succès remporté chaque année par la préparation du repas de nos aînés, qui contribuait grandement à la réussite de cette journée. MERCI Daniel.
Nous lui souhaitons une retraite active au milieu des siens.
A cette même date, il a remis ses clefs à Alexis PERARD pour une passation de pouvoir.



En cette fin d'année scolaire, c'est au tour de Gisèle DECLOITRE de faire valoir ses droits à la retraite.
Gisèle a été embauchée en janvier 2003 en qualité d'agent d'entretien. Rapidement, elle rejoint l'école et obtient le CAP Petite Enfance en juin 2005, puis est admise au concours d'ATSEM en février 2008.
Tous les enfants connaissent Gisèle et l'appellent par son prénom.



Les attributions de Gisèle sont en effet très nombreuses au sein de notre école.
Sa fonction principale est d'assister Maryline dans sa classe.
Elle accueille aussi les enfants dès le matin pour la garderie. Elle ouvre et ferme le portail à chaque entrée ou sortie d'école. Enfin, elle assure avec les autres agents le ménage de l'école de manière très efficace.
De plus Gisèle est aussi très manuelle, et sait mettre tous ses talents à disposition des maîtresses pour l'animation des classes, des fêtes …..

A Gisèle, nous devons aussi un très grand MERCI, pour son implication au cours de ces années.

Bonne retraite auprès de ton mari Gilbert, de tes filles et de tes petits-enfants.

BUDGET COMMUNAL

Le compte administratif 2020 et le budget prévisionnel 2021 ont été approuvés en Conseil Municipal du 6 avril 2021.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

RAPPEL DES TAUX DE FISCALITE :

. Taxe d'habitation : 8.49
. Foncier bâti : 14.43
. Foncier non bâti : 34.69

FONCTIONNEMENT

Recettes	824 874 euros
Depenses	701 866 euros
Résultat	123 008 euros

INVESTISSEMENT

Recettes	410 787 euros
Dépenses	536 860 euros
Résultat	- 126 073 euros

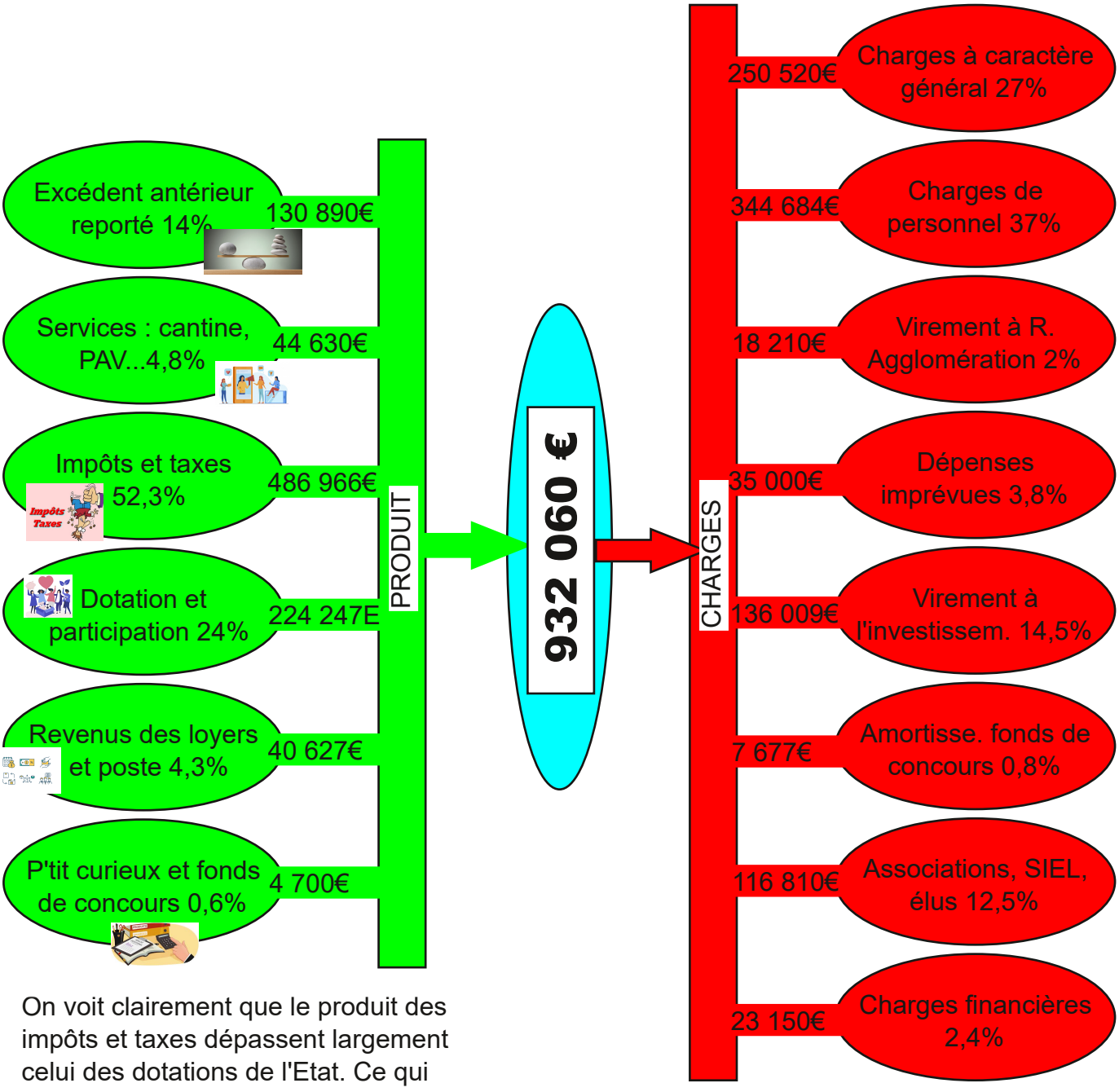
Soit :
. Acquisitions et travaux divers :
. Voirie dont matériel : 76 251 euros
. Bâtiments : 53 756 euros
. Matériel divers : 8 235 euros
. Autres opérations : 57 705 euros
. Aménagement du bourg : 3 516 euros
. Travaux en régie : 6 188 euros
. Remboursement de la dette : 331 209 euros

Compte tenu des provisions faites les années précédentes (subventions non reçues au 31-12) pour les opérations programmées en 2020 et, après reprise des résultats antérieurs, les résultats de clôture s'établissent ainsi :

. FONCTIONNEMENT = 435 402 euros
. INVESTISSEMENT = - 175 922 euros

BUDGET PREVISIONNEL 2021

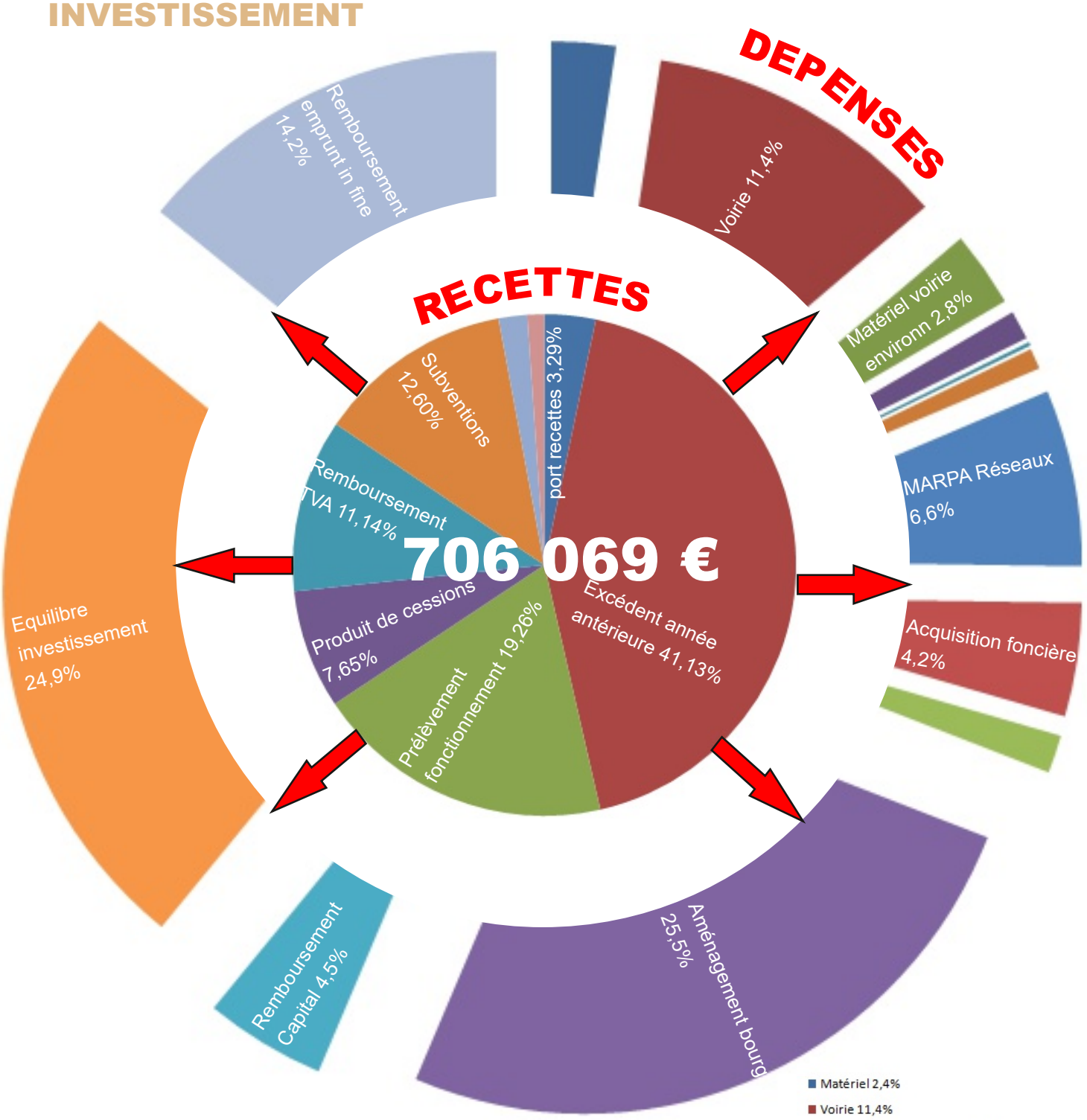
FONCTIONNEMENT



On voit clairement que le produit des impôts et taxes dépassent largement celui des dotations de l'Etat. Ce qui signifie que pour leur fonctionnement, les communes devront compter de plus en plus sur leur ressources propres.

Un effort a été fait sur les charges de personnel qui ne représentent que 37% du budget, ce qui permet de maintenir notre capacité d'autofinancement à un niveau important et ainsi pouvoir investir davantage.
Les intérêts financiers n'imputent que de 2,4% ce budget

INVESTISSEMENT



Investissement recettes

- Report recettes 3,29%
- Excédent année antérieure 41,13%
- Prélèvement fonctionnement 19,26%
- Produit de cessions 7,65%
- Remboursement TVA 11,14%
- Subventions 12,60%
- Taxe aménagement 1,84%

Investissement dépenses

- Matériel 2,4%
- Voirie 11,4%
- Matériel voirie environnt 2,8%
- Travaux bâtiments communx 1,1%
- Aménagt clocher 0,1%
- Révision PLU 0,8%
- MARPA réseaux 6,6%
- Acquisit.foncières 4,2%
- Mises en accessibil. Bâtim 1,4%
- Aménagt bourg 25,5%
- Remboursement capital 4,5%
- Equilibre investissement 24,9%
- Remboursement emprunt in fine 14,2%

Suite à la disparition de la taxe d'habitation, **la part départementale** de la taxe foncière des propriétés bâties revient maintenant à la commune.

La taxe foncière communale 2021 sur les propriétés bâties passe donc de 14.43% à 29.73% puisque la part du département de 15.3% vient s'ajouter à la part communale pour compenser la disparition de la taxe d'habitation.

Si le montant calculé est supérieur ou inférieur à la taxe d'habitation de l'année précédente, il y a un coefficient correcteur pour rester sur une somme similaire.

Le Conseil Municipal n'ayant pas voté d'augmentation, cette année, il n'y a donc aucun impact financier pour les propriétaires.

La taxe foncière communale 2021 sur les propriétés non bâties de 34.69% est inchangée.

Les projets les plus importants pour 2021 sont :

- Matériel :
  - Plan numérique pour l'école.
- Voirie :
  - Travaux pour Senouche, Mareuil et le pont de la Raillière.
- Matériel voirie environnement :
  - SIEL éclairage du parking et du passage de l'école.
  - Balisage des chemins de randonnée.
- Travaux sur bâtiments communaux :
  - Remplacement de lanterneaux de désenfumage à la salle ERA.
- PLU :
  - Modification du PLU.
- MARPA :
  - Réseaux et contribution
- Aménagement du bourg :
  - Rue du lavoir.
  - Parking derrière l'église
  - Etudes pour le réaménagement du centre bourg.

AUTRES BUDGETS

A côté du budget communal, deux autres budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Budgets activités commerciales :
15 674 € en fonctionnement et 11 668 € en investissement

Budgets logements communaux 2021 :
22 378 € en fonctionnement et 15 252 € en investissement

CEREMONIES COMMEMORATIVES

En raison de la pandémie, le nombre de participants est limité pour respecter les consignes sanitaires imposées par le Gouvernement. Malgré ces dispositions, tous les hommages ont été rendus. Merci aux porte-drapeaux pour leur implication.

GILBERTE DU MARTRAY





8 MAI









ROANNAIS-AGGLOMERATION

Comme le prévoit la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019, un pacte de gouvernance a été élaboré par l'intercommunalité et ses communes membres dans le but, notamment, d'améliorer l'association des élus municipaux au fonctionnement intercommunal.

La mise en place d'un pacte de gouvernance peut être un moyen de replacer les élus communautaires et municipaux au cœur de l'intercommunalité ; dans sa gouvernance et son fonctionnement quotidien.

Pour une bonne gouvernance, des engagements réciproques ont été fixés entre élus municipaux et élus communautaires. C'est ainsi qu'afin de favoriser la diffusion de l'actualité communautaire et de la mettre à la disposition de tous, le Maire de chaque commune s'engage à en assurer une communication régulière dans le bulletin municipal.

DÉCHETS MÉNAGERS… POUR UNE AGGLO TOUJOURS PLUS VERTE

Au sein de Roannais Agglomération, 70 agents œuvrent au quotidien pour la collecte, la gestion et la réduction de nos déchets sur les 40 communes du territoire. Petit rappel des services à votre disposition…

4 déchèteries (La Pacaudière, Pouilly-les-Nonains, Riorges, Roanne) où vous pouvez apporter déchets verts, mobilier, bois, métaux, gravats, déchets électriques, piles, batteries… afin qu'ils soient valorisés au lieu d'être enfouis.

300 points tri où vous pouvez déposer verre, papier et tous vos emballages (plastiques, métalliques, cartonnés) pour leur donner une deuxième vie grâce au recyclage.



35 000 bacs à ordures ménagères pour l'ensemble des foyers de l'Agglo, collectés en porte à porte une à deux fois par semaine. À noter ! Le report au lendemain d'un jour férié est désormais supprimé. Vos déchets seront donc collectés lors du prochain ramassage, au jour habituel.







Plus de renseignements et inscriptions
servicejeunesse@roannais-agglomeration.fr



LA FERME DÉAL
Miriam & Jean-Christophe

HED
Hygiène Entretien Diffusion
PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE
Alexandre Billet / Laurent Tremeaud
Vente aux Particuliers et Professionnels
62, route de Roanne
42720 POUILLY S/ CHARLIEU
Tél. 04 77 60 75 32
Tél. 04 77 60 88 53
hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr

INFO DE LA "DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS", SERVICE PROTECTION ANIMALES

Eu égard à l'évolution favorable de la situation sanitaire, notamment dans les couloirs migratoires traversant la France, le Ministre en charge de l'Agriculture a décidé par arrêté ministériel, d'abaisser le niveau de risque vis-à-vis de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène à "négligeable" sur tout le territoire national.
Par conséquent, depuis le vendredi 28 mai, quelle que soit la commune de l'implantation de l'élevage ou de la basse-cour, la claustration des volailles n'est plus obligatoire.

INFO DE ROANNAISE DE L'EAU

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne mène actuellement une étude pour identifier les impacts socio-économiques des solutions fondées sur la nature.
L'agglomération de Roanne a été retenue par l'Agence de l'Eau comme cas d'étude pilote sur le bassin Loire-Bretagne au regard des ouvrages réalisés pour la gestion des eaux pluviales (noues enherbées et végétalisées, jardin de pluie, mare, massif stockant, massif infiltrant, toiture végétalisée, bassin sec d'infiltration).
Pour identifier les bénéfices environnementaux de ces actions, Roannaise de l'Eau et le bureau d'études Eco Logique Conseil ont créé un questionnaire en ligne pour interroger les habitants.
L'enquête se termine le 18 juillet 2021.

Du 11 juin au 18 juillet, participez au sondage sur les espaces dédiés à la gestion des eaux de pluie en roannais !

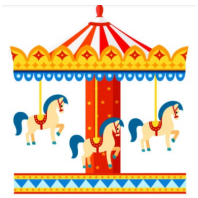
Je donne mon avis : ***(lien vers le questionnaire en ligne : https://docs.google.com/forms/d/***



85, rue Mulsant
42300 ROANNE
Tél. 04 77 72 24 93
Fax 04 77 72 72 43

MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
Agences Hubert MONARD

COMITE DES FETES



Une année 2020 et un début d'année 2021 débordant d'animations pour notre Comité des Fêtes. 😁😁

Nous gardons toujours la bonne humeur et l'espoir de vous retrouver très prochainement.

L'évolution sanitaire semble s'éclaircir, mais les directives concernant les manifestations ne sont encore pas connues à ce jour. Il nous est impossible d'envisager l'organisation de la Fête Patronale du 17 et 18 Juillet 2021, ainsi que la soirée du 60ème anniversaire du Comité prévue le Samedi 18 Septembre 2021.

Afin de conserver le dynamisme et de retrouver la convivialité, nous organisons un concours de pétanque le Samedi 18 Septembre 2021.

Contact cdfetes.saintromain@gmail.com

Facebook Comitedesfetes De Saintromain

Décoration Intérieure
SARL DECLOITRE Sylvain
Plâtrerie - Peinture
Façade - Isolation
Le Mourrier - 42820 AMBIERLE
06 48 10 42 28
ent.decloitre@gmail.com

CLUB DES JEUNES



Ce vendredi 11 juin après-midi, le nouveau bureau du Club des Jeunes de Saint-Romain-la-Motte a organisé son premier concours de pétanque.
Ce sont 32 doublettes qui se sont affrontées dans la bonne humeur et un grand esprit sportif.

A la fin de cette après-midi festive, toutes les doublettes se sont vues attribuer un lot.





C.L.S.H

Centre de Loisirs « L'île aux Enfants »

… les enfants ont la parole …



Le Centre de Loisirs a souhaité laisser la parole aux enfants pour qu'ils nous confient leur ressenti sur l'année écoulée qui a été si particulière avec la pandémie de Covid 19.

Le port du masque, la distanciation physique, le lavage des mains fréquent… autant de mesures sanitaires que nous appliquons tous quotidiennement depuis déjà plus d'un an !

Mais les enfants dans tout ça ? Comment ont-ils vécu ces mesures ?

Durant la Crise Sanitaire, l'équipe du Centre de Loisirs s'est adaptée et a fait en sorte que les enfants puissent passer malgré tout de beaux et bons moments de loisirs.

Cela est-il mission accomplie ?

Pour avoir des réponses à nos questions, nous sommes allées les poser directement aux enfants.
Je leur laisse maintenant la parole : « **Qu'est-ce qui t'a le plus embêté durant le covid ?** »

« Le port du masque » : Raphaël, 9ans - Lina, 9ans - Elias, 9ans - Jules, 7ans - Zoé, 8ans ½ - Mary-Joyce, 9ans - Clément, 8ans - Axcelia, 10ans - Emma, 5ans ½.

« Ne plus pouvoir manger à la cantine avec mes copains » : Lubin, 9ans.

« Avec le masque, on a trop chaud » : Sacha, 8ans ½.

« Ne pas pouvoir rester aussi longtemps qu'avant au Centre. Et de ne pas avoir pu aller au Centre à cause de la fermeture à cause du Covid » : Maëlys, 10ans.

« Ne plus pouvoir aller au petit Centre les mercredis (locaux de l'école) » : Louis, 4ans.

« Quand on était obligé de rester dans notre espace de 4m² » : Arthur, 9ans.

« Les jeux que l'on ne pouvait pas avoir car ils étaient en désinfection » : Noan, 7ans ½ - Lino, 6ans.

« Que l'on ne peut pas jouer dans toute la cour avec tout le monde » : Lino, 6ans- Ambre, 5ans.

« Ne plus voir mes copains à cause de la fermeture » : Arron, 9ans.

« Les 1m de distance » : Lubin, 9ans - Raphaël, 9ans.

« Trop de lavage de mains » : Lina, 9ans - Arthur, 9ans - Clément, 8ans

« Ne pas être ensemble dans une salle comme avant » : Maëlys, 10ans.

« Ne plus faire de grand jeu tous ensemble » : Jules, 7ans.

« Ne plus aller dans les locaux du Centre les soirs après l'école » : Arron, 9ans.

Après ces réponses pertinentes et compréhensibles, nous remarquons bien que les enfants, même les plus jeunes, ressentent une frustration importante du fait qu'ils ne peuvent plus évoluer en collectif comme avant.

Nous avons ensuite cherché à savoir si malgré ces mesures sanitaires, les enfants avaient tout de même passé de bons moments au Centre de Loisirs avec leurs copains.

A l'unanimité, les enfants nous ont fait remonter le poids de la vie quotidienne, avec les mesures d'hygiène et les gestes barrière, mais cela ne les a pas empêchés de passer de bons moments de jeux et de loisirs entre copains.





A ce propos, voici quelques thématiques ou activités que les enfants ont particulièrement appréciées sur l'année 2020 – 2021 :

Pendant les vacances :

La Tête dans les Etoiles - des aventures intergalactiques, pour découvrir le monde de l'astronomie, jouer avec les planètes, l'espace et les sciences
Vive les Vacances - 4 semaines de vacances pour s'évader à la mer, à la montagne, à la campagne et en Europe
Des Idées Plein la Tête - les enfants ont composé eux-mêmes ce programme, en y mettant leurs envies et leurs idées

Les mercredis :

Bande Dessinée - découvrir le monde de la BD et s'initier à des techniques de dessin pour pouvoir réaliser sa propre bande dessinée
Le Monde des Jeux – un plongeon dans le monde des jeux de sociétés à la découverte des jeux de stratégie, d'observation, de dextérité, de hasard…
Animateurs en Herbe - les enfants ont pris la place des animateurs … et ont pu faire vivre à leurs copains un temps d'activité qu'ils ont choisi, préparé et animé.

Les activités préférées du moment :

Jouer au badminton, les grands jeux, les jeux musicaux, les espaces de jeux proposés en libre service, les activités manuelles en général, faire du foot, faire des dessins, les expériences scientifiques, jouer à des jeux de sociétés, les ateliers peinture, jouer dans le bac à sable.

Je pense que nous pouvons dire, que pour l'équipe du Centre de Loisirs, c'est mission accomplie !!
Nous sommes contents et … soulagés d'entendre ces mots de la bouche des enfants.

La mise en place des consignes sanitaires a pris beaucoup de place dans le fonctionnement quotidien du Centre de Loisirs. Cependant, l'équipe a tenté de toujours garder à l'esprit le bien être des enfants et le rôle de la structure comme lieu de détente, de loisirs, de socialisation, d'éducation, …

Les commentaires des enfants nous indiquent que nous avons travaillé dans la bonne direction, ce que nous poursuivrons afin qu'ils puissent continuer à s'épanouir pleinement dans un cadre rassurant et stimulant à la fois.

LOISIRS DANSE



Plus d'un an s'est écoulé depuis la dernière séance de danse le 11 mars 2020 au grand dam de nos adhérents contraints de respecter les mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid 19.

Notre profond désir est de reprendre en septembre prochain notre activité et ainsi de lancer la saison avec le dynamisme retrouvé.

2021-2022 …

Dans cette perspective, les personnes intéressées (confirmées ou débutantes) seront conviées à s'inscrire dès le mois d'août prochain, si les restrictions actuelles sont levées …

Nul doute que même pour les anciens membres, il sera nécessaire de beaucoup réviser les acquis!

Dans l'attente de se retrouver en grand nombre et dans un esprit de franche convivialité, bon été à chacune et chacun…

Depuis 1586 au vignoble
MAISON J.B. CLAIR
Fondée en 1896
AOC Côte Roannaise, Vin de Pays d'Urfé
Méthode Traditionnelle Brut et Demi-Sec
Route des Barrages
Le Chambon 42870 Renaison
04 77 64 40 01
06 66 04 69 81
claudineclair@yahoo.com
Visite gratuite des caves voûtées en Français, Anglais ou Italien
Dégustations gratuites pour les groupes de moins de 10 personnes



Maison Grisard
Boucher Charcutier Traiteur

ASSOCIATION DU PETIT MUSEE PIERRE MARTELANCHE

LES ŒUVRES DE PIERRE MARTELANCHE ENTRENT AU MUSÉE DÉCHELETTE

Nombreux sont ceux qui ont suivi avec attention l'incroyable aventure de la redécouverte des sculptures de Pierre MARTELANCHE. Qu'ils soient originaires de Saint-Romain-la-Motte ou non. Remises en lumière en juin 2011, inscrites à l'inventaire du Patrimoine en 2013, les sculptures de ce vigneron autodidacte, artiste humaniste, sont restées longtemps en attente d'un projet de valorisation et d'une indispensable restauration. Nous comprenons l'impatience de tous ceux qui se demandaient quel sort allait leur être réservé.

Toute communication a été suspendue pendant plus d'un an et demi. La crise de la Covid 19 n'y est pour rien. La raison de ce silence venait simplement de négociations politiques et culturelles délicates autour de l'avenir des sculptures de Pierre MARTELANCHE dont il aurait été préjudiciable de dévoiler la nature avant qu'elles n'aboutissent. C'est aussi simple que cela. L'Association des Amis de Pierre MARTELANCHE attendait de bonnes nouvelles, aujourd'hui confirmées, pour pouvoir les transmettre.

Initialement, les œuvres de Pierre MARTELANCHE devaient rejoindre entre 2018 et 2019 le fonds du Musée des Confluences de Lyon. Des problèmes statutaires ont gêné la réalisation de ce projet.

En 2019, devant une situation soudain bloquée, des visites du site et des réserves ont été organisées pour réfléchir à l'avenir de ce patrimoine précieux.

Monsieur Olivier DONAT, Directeur des Musées de la Ville de Paris, ex-responsable du Lille Métropole Art Moderne de Villeneuve d'Ascq (LAM), actuellement administrateur général au MUCEM de Marseille, a émis la possibilité d'un accueil du fonds MARTELANCHE au LAM, compte tenu de l'exceptionnelle qualité de l'œuvre. Ce qui impliquait un déplacement de ce trésor d'Art Populaire dans le Nord et une perte pour la Loire.

Par la suite, grâce à l'implication de Madame la Députée, Nathalie SARLES, Messieurs le Préfet de la Loire, le Sous-Préfet de Roanne, le Directeur de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, le Directeur des Services Techniques de la Ville de Roanne sont venus tour à tour constater que ce serait vraiment une perte dommageable pour la région roannaise de voir s'éloigner ce trésor culturel. Car, comme l'a répété, en 2019, Monsieur ABRARD, Sous-Préfet de Roanne, « Ce n'est pas MARTELANCHE qui a besoin de Roanne, c'est Roanne qui a besoin de « MARTELANCHE »



Nathalie SARLES Députée, Gabriel BOUCHER, Mme ABRARD, Christian ABRARD Sous-Préfet, Jean-Yves LOUDE, Fanny FIOL restauratrice



Jean-Yves LOUDE, Isabelle SUCHEL-MERCIER, Directrice générale à la culture de la ville de Roanne, Fanny FIOL, Gabriel BOUCHER, Jean-Paul CAPITAN Directeur général des services techniques de la ville de Roanne, Laure-Elie RODRIGUEZ Collaboratrice scientifique en charge des collections au Musée DECHELETTE, Nathalie PIERRON ancienne Directrice du Musée DECHELETTE

Fin 2019, à la suite de ces visites et des concertations qui ont suivi, s'est formé le projet d'une donation des œuvres de MARTELANCHE au Musée Joseph DECHELETTE de Roanne pour qu'elles prennent place dans un espace permanent, dans le cadre de la rénovation du Musée lui-même. Les négociations ont été initiées par Madame Nathalie PIERRON, alors Directrice du Musée, et Madame Laure-Elie RODRIGUES, Collaboratrice scientifique en charge des collections, avec l'accord de Monsieur Yves NICOLIN, Maire de Roanne et avec l'attention des responsables de la DRAC.

L'année 2020, si préjudiciable pour la culture, a toutefois favorisé l'avancée de ce projet. Les conventions ont été élaborées. Au cours du premier semestre, Monsieur Bruno YTHIER, nouveau Conservateur et Directeur du Musée Déchelette, a pris ses fonctions. Dès son arrivée, il a déclaré son attachement à l'œuvre de MARTELANCHE et dit sa volonté de la voir enrichir le fonds du Musée DECHELETTE, exposée dans un site propre, avec une mise en espace respectant sa singularité.

Les restauratrices, Mesdames Colette BRUSSIEUX et Fanny FIOL, furent invitées à établir les coûts et les modalités de transfert des œuvres de MARTELANCHE, des réserves où elles étaient stockées à St Romain-la-Motte, à celles du Musée Déchelette.

Début novembre 2020, et pendant quatre semaines, assistées par les équipes du Musée, sous la responsabilité de Laure-Elie RODRIGUES, Colette BRUSSIEUX et Fanny FIOL ont nettoyé les pièces, les ont triées, identifiées, et ont dirigé leur conditionnement et emballage, réalisés par l'équipe technique du musée, avant que les pièces ne soient chargées dans les véhicules du



Colette BRUSSIEUX restauratrice des monuments historiques



Colette BRUSSIEUX et stagiaire au Musée DECHELETTE à l'étiquetage et préparation avant transfert des oeuvres dans les réserves de l'ancien Ecomusée



Laure-Elie RODRIGUES à l'emballage des oeuvres



Arrivée des oeuvres de Pierre MARTELANCHE dans les réserves du Musée DECHELETTE avec Bruno YTHIER Directeur et Conservateur du Musée et Gabriel BOUCHER

Musée et transportées à Roanne. Les deux restauratrices ont ainsi pu rédiger un nouvel inventaire homogène de l'œuvre complète qui servira de base scientifique et d'outil indispensable à la restauration.

En ce début d'année 2021, Colette BRUSSIEUX et Fanny FIOL ont achevé leur rapport, avec un descriptif de l'état sanitaire. Les préconisations de restauration constitueront une autre étape, précise, qui demandera de faire des analyses par exemple, pour l'étude des matériaux et de la salinité des pièces. Elle pourra débuter sur la base du récolement qui vient d'être effectué. Elle est de fait prévue pour cette année. C'est seulement à partir de là que pourra être chiffré le coût à provisionner pour la restauration.

Il reste encore une réflexion à aboutir et des décisions à prendre concernant le devenir de la cabane, les œuvres incluses dans les murs et le fronton de la cabane de vigne, ainsi que celui des cinq sculptures en béton installées par MARTELANCHE à la périphérie de son « Petit Musée ». Colette BRUSSIEUX a proposé dans son rapport, des sondages archéologiques du sol de la cabane et du terrain, pour reconnaître les niveaux d'origine et l'aménagement du site, tel que l'avait voulu Martelanche, avant toute opération de dépose ou de démontage.



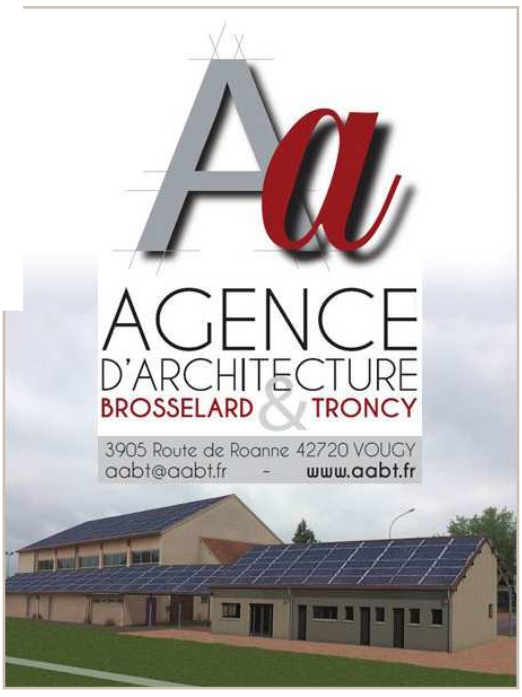
Conservatrice monuments de la DRAC, Aline BOUCHER, Gabriel BOUCHER, Directeur de la DRAC, Evence RICHARD Préfet, Jean-Yves LOUDE, Quentin BAZIN Docteur en philosophie et histoire de l'art

Monsieur YTHIER, Directeur du Musée DECHELETTE, se montre attentif au sort de la cabane « témoin », ainsi qu'à la disposition des œuvres dans l'espace primitif par MARTELANCHE lui-même, qui devra être prise en compte pour la scénographie future. Pour cela, il reste au Musée Déchelette à finaliser son projet muséographique et à choisir l'option de présentation de la cabane (démontage, fac-similé, copie 3D…)

Le rôle de l'Association ne s'arrête pas soudain, à la suite de cette évolution positive. Loin de là. Monsieur YTHIER et le service culturel de la Ville de Roanne espèrent la présence de l'Association à leurs côtés dans la recherche de fonds ou pour la future communication autour de l'exposition de MARTELANCHE au Musée.
Par ailleurs, l'Association réfléchit au moyen de garder une trace du sculpteur dans son village natal, pour en assurer la mémoire et provoquer la curiosité de visiteurs. Ces idées feront l'objet d'une future présentation.

La commune de Saint-Romain-la-Motte peut s'enorgueillir d'un de ses fils, Pierre MARTELANCHE, devenu, cent ans après sa mort, une figure majeure de l'Art Populaire, reconnue loin de son lieu de naissance. Et ce n'est qu'un début…





UNION SPORTIVE FILERIN

CLUB DE FOOTBALL - US FILERIN : **www.usfilerin.com**



Avec la levée progressive des restrictions sanitaires, le club a pu organiser quelques rencontres sur le stade :
. St-Romain - Sud foot 71
. St-Romain - Est roannais
. Demi-finale de la coupe du Roannais U 15

Saison 2021-2022
L'Assemblée générale du club s'est déroulée le dimanche 4 juillet à 10h00 à la salle ERA de Saint-Romain-la-Motte. Les élus des trois communes étaient bien entendu conviés à cette réunion très importante pour le club.

Du fait des conséquences de la pandémie Covid sur la pratique du football, le club a décidé de mettre les licences gratuites pour tous les licenciés de 2020-2021 pour la saison 2021-2022.
Un tarif avantageux sera proposé à tous les nouveaux licenciés : 30 € pour un joueur senior qui ne fait pas mutation et 50 € pour un senior qui fait mutation.

Label Qualité Ecole de Football
Le nouveau projet du club sur son Label Qualité 2021-2024 a été présenté à la délégation du Roannais le samedi 12 juin à 14 h 00 par Mickael Viailly en présence de Dorys Carruesco, Michel Morel et Jean-Jacques Perroton.
Ce projet intègre des axes de citoyenneté et d'éducation sportive de nos jeunes (ramassage des déchets dans les villages, culture du football, apprentissage des lois du jeu, apprentissage des règles de l'arbitrage et respect des arbitres).

Manifestations estivales
Grâce à notre emploi civique Dorys Carruesco, le club va proposer, cet été, deux journées alliant football et piscine les **20 et 27 juillet**. Des affiches seront mises à disposition prochainement dans les villages.

Il est également évoqué un projet d'aide aux devoirs des jeunes footballeurs après une séance d'entrainement en septembre 2021.

Un grand MERCI à tous ceux qui ont commandé au club des plats cuisinés le samedi 22 mai ainsi qu'à nos deux partenaires Restaurateurs, le Lancelot à Ambierle et les Frangines à Saint-Germain-Lespinasse.

Dernière minute : Le président du club ne peut que déplorer les actes de détérioration et d'intrusion commis dernièrement au niveau des vestiaires du club de Saint-Romain-la-Motte. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

Contacts :

Président : Jean Jacques PERROTON	06.68.64.44.27
Secrétaire : Dorys CARUESCO	06.72.37.20.10
Trésorière : Emilie THUMERELLE	06.59.95.98.48
Responsable sportif : Mickael VIAILLY	06.19.92.59.77



Le bureau restreint avec la présence de l'emploi civique Dorys



Futures footballeuses venues découvrir ce sport lors de deux mercredis

HG
Maison GONIN
Boucherie - Charcuterie - Traiteur
RENAISON • 04 77 62 11 08
WWW.BOUCHERIE-GONIN.FR

élan
Conseil et Gestion de Solutions Documentaires

ASSR BASKET

Le Bureau du club de basket est composé des membres suivants :

Présidente :	Sandra DARCON :	06 74 62 58 01
Secrétaire :	Christine SAUTET :	06 73 49 82 66
Secrétaire adjointe :	Alison RICARD :	07 89 62 12 29
Trésorière :	Christian FRAISE :	06 72 38 43 96
Trésorier Adjoint :	Aline ROGUE :	06 82 27 59 83
Correspondante presse/Facebook :	Alison RICARD :	07 89 62 12 29
Site Internet / Informatique :	Bernard SAUTET :	06 77 02 95 32
Responsable matériel :	Damien GERBEL :	06 84 51 52 42

ainsi que de différentes commissions :

Commission Sportive (gestion des matchs, permanences...) :
DARCON Sandra, DARMET Laurine, GUERIN Isabelle, LIVET Auréane, RICARD Alison et SAUTET Christine

Commission Buvette (approvisionnement et installation des buvettes les week-ends) :
AUXOUX Aurélien, CHANELIERE Jean-Claude, DUCARD Pascal, FOUGERE Julien et MOSNIER Pascal

Commission Animation (organisation des différentes animations durant la saison) :
AUXOUX Aurélien, CHANELIERE Jean-Claude, DUCARD Pascal, FOUGERE Julien, FRAISE Christian, GERBEL Damien, GUERIN Grégory, MOSNIER Pascal et SAUTET Bernard

Responsable matériel : GERBEL Damien / Sponsoring : KONEFAL Jeannot

Les membres du bureau se tiennent à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient s'impliquer bénévolement dans la vie du club de basket et restent aussi à l'écoute des jeunes souhaitant pratiquer le basket.
N'hésitez pas à les contacter !

L'effectif du club pour la saison 2020/2021 était composé de :
- . 9 équipes jeunes de U9 à U18
- . 5 équipes séniors (3 équipes masculines et 2 équipes féminines)
- . 1 équipe masculine Anciens
- . 1 équipe féminine Loisirs

La saison de basket 2020/2021, au vu du contexte sanitaire que nous avons tous subi, a été très perturbée. En effet, seuls nos jeunes (mineurs) ont pu jouer 3 matchs sur la 1ère phase de championnat en octobre 2020 avant l'interruption des championnats et le reconfinement.
C'est dommage car plusieurs de nos équipes jeunes promettaient beaucoup de beaux résultats et pourquoi pas de jouer des titres départementaux.

La nouvelle saison 2021/2022 promet en tout cas de beaux matchs si la situation sanitaire permet la reprise des compétitions.

Au printemps 2021, les directives sanitaires et départementales ont permis la reprise des entrainements de nos jeunes en extérieur. Cela leur a apporté une grande bouffée d'air. Le fait de se revoir a remonté le moral des jeunes ainsi que de leurs coachs.


U 11f à l'entraînement

Suite à la demande du club de basket, la Municipalité a accepté de réhabiliter le terrain extérieur de basket, ce qui a été grandement apprécié par nos jeunes joueurs et leurs entraîneurs.
Le club de basket remercie la Mairie de St-Romain-la-Motte d'avoir accédé à leur demande et réalisé les investissements nécessaires. Le club a ainsi pu apporter une solution à nos jeunes pour ce retour à l'entrainement en extérieur.

Evènements à venir pour 2021



Assemblée Générale :
Le Club a organisé son Assemblée Générale le vendredi 18 juin 2021 à 18 h à la salle ERA, pour clôturer la saison 2020/2021 quasi blanche à cause de la situation sanitaire.
A cette occasion, deux licenciés, Jean-Claude CHANELIERE et Bernard SAUTET ont reçu la médailles de bronze du Comité de la Loire basket et Sandra DARCON a annoncé qu'elle arrêtait la Présidence du club.

Arbre de Noel :
Le club de basket de St-Romain-la-Motte organisera si tout va bien son Arbre de Noël à la salle ERA le samedi 18 décembre 2021 à partir de 17 h 00.

Evenements à venir pour 2022

Tournoi 3x3 - février 2022 :
Le club espère refaire son fameux tournoi 3x3 courant février 2022.
Le dernier tournoi fait en février 2020 avait connu un franc succès.

Barbecue - juin 2022 :
Après 2 années sans son grand Barbecue, le club de basket compte bien sur organiser son traditionnel Barbecue.

Site internet du club : http://club.quomodo.com/as_saint_romain_la_motte_basket
Page Facebook du club: https://www.facebook.com/As-St-Romain-la-Motte-Basket-915608375305907/?view_public_for=915608375305907

AMICALE DES ANCIENS DU BASKET



En raison de la crise sanitaire, nous ne pouvons pas, à ce jour, vous donner des informations au sujet du repas prévu le 10 octobre.

Nous vous informerons ultérieurement

Le bureau vous souhaite de bonnes vacances.

Deux figures du basket St-Romanais s'en sont allées….., l'amicale tient à leur rendre hommage.



Après plusieurs années à la maison de retraite de St-Alban-les-Eaux, LOUIS PEGON nous a quitté le 10 octobre 2020.

LOUIS fut, avec le Père ACHARD, curé de St-Romain-la-Motte, à l'origine du club de basket en 1956.

Il a d'ailleurs joué dans l'unique équipe de l'époque, sur le terrain en terre battue.

LOUIS faisait tout pour assurer le bon fonctionnement du club. Par exemple, avant chaque match, chaque joueur devait récupérer son maillot au bureau de tabac de ses parents.

Il était également très ingénieux car il était à l'origine de la création des filets en cuir pour les panneaux, filets qui étaient fabriqués par le cordonnier de la commune, M. RODIER.

Après plusieurs années sur les terrains, LOUIS poursuivit sa carrière en tant que supporter et venait encourager son fils PIERRE.

Les anciens du basket présentent leurs sincères condoléances à RENEE, son épouse, et à ses enfants.



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris, la veille des fêtes de fin d'année, le décès de WILLIAM PITROU, qui luttait courageusement contre la maladie.

WILLIAM était très impliqué dans le club de basket dont il a été Président et joueur de l'équipe 4.

Il était fier d'aller voir jouer ses filles au basket le dimanche, coachées par son beau-père Maurice Marcelot.

Il était aussi un pilier de l'équipe 4 où il jouait en compagnie de ses amis.

WILLIAM ne ratait jamais un rendez-vous de l'Amicale des anciens où il aimait raconter ses blagues qui nous faisaient rire aux éclats.

Nous garderons en souvenir sa joie de vivre et son sourire. D'ailleurs, chacun se souvient de ce fameux jour où toute l'équipe se retrouva, valises à la main, sur la passerelle de la caravelle à Bois Combray.

L'Amicale des anciens du basket présente ses sincères condoléances à Brigitte et à ses enfants.

Au revoir WILLIAM.

AMICALE BOULE LYONNAISE



Après 15 mois d'interruption pour cause de COVID, c'est avec beaucoup de plaisir que les amis de la boule Lyonnaise ont retrouvé les jeux.



Tous les vendredis après-midi, les parties d'entrainements amicales ont repris dans le respect des contraintes sanitaires à compter du 9 juin 2021. Tous les fidèles licenciés et membres honoraires sont autorisés à venir à partir de 14 heures.

Pour la suite de la saison 2021 et suivant l'évolution des déclinaisons des mesures sanitaires pour le sport, les membres du bureau espèrent une reprise des concours sociétaires dans les prochains mois.

Pendant cette interruption, les jeux ont été relookés par les agents communaux, la commission fleurissement et des bénévoles. En effet, une haie végétale des 4 saisons a été implantée et offrira fleurs, verdure, senteur, tout au long de l'année.







En mars 2021, les sociétaires ont réalisé un nettoyage des jeux comme à chaque début de saison

Rappel des concours sociétaires qui étaient prévus pour 2021

. Samedi 10 juillet : challenge VIVAL, quadrettes (sur invitation).

. Samedi 24 juillet : concours officiel FFSB 16 doublettes quatrième division. Début des parties à 13 h 30.

. Mercredi18 août : concours vétérans challenge Marcel VIVIERE.

. Samedi 28 août ?? : challenge des Maires à St-Romain-le-Puy.???

. Samedi 18 septembre : but d'honneur tête à tête sur la journée.

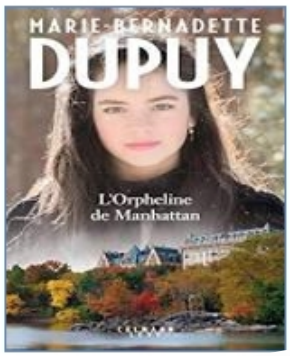
. Samedi 09 octobre : concours sociétaire à la mêlée.

Bonnes vacances à tous, prenez soin de vous.



LA POSTE ET LA MEDIATHEQUE SERONT FERMEES DU 9 AOUT AU 14 AOUT

LIVRES ADULTES







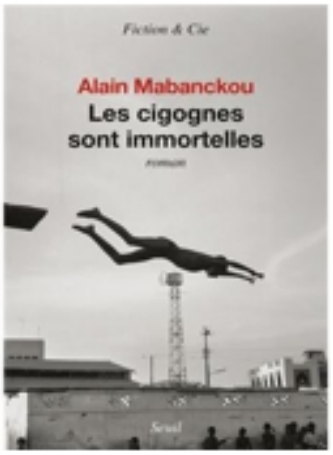


















LIVRES ENFANTS























GILBERTE BRUN DITE "GIGI"



Le 13 novembre 2019 disparaissait Gilberte BRUN. Pour les anciens c'était GIGI, figure emblématique de l'ancien commerce « CAFE BOULANGERIE » du 47 rue du lavoir. Gigi qui derrière son sourire et sa gentillesse avait vécu l'enfer de l'Histoire avant de s'installer à St-Romain-la-Motte.

Gigi est née le 23 juin 1924 à SALONNES un petit village en Moselle. Le 15 novembre 1940 deux cars allemands se sont arrêtés dans le village. Tous les habitants ont reçu l'ordre de fermer les maisons et ont été embarqués dans l'heure avec 30 kg de bagages pour une destination inconnue.

C'est à MONTAUBAN que la famille a été logée en communauté dans une caserne militaire puis à BRUNIQUEL en Tarn et Garonne. Quelques mois avant l'expulsion de SALONNES, les parents de GIGI, ayant sympathisé avec un soldat français dont les parents restaurateurs vivaient à LE COTEAU, furent accueillis par ce couple et logés dans leur commune jusqu'à la fin de la guerre en 1945, date à laquelle ils rejoignirent SALONNES.

Le village bombardé n'était que ruines et gravats. Pendant 3 ans la famille vécut dans une seule pièce jusqu'à la reconstruction, par le père, de la demeure en 1948.

C'est à l'occasion du baptême de son neveu que GIGI rencontra Maurice, qui devint son époux en 1950. 3 garçons naquirent de cette union (Michel, Jacques, Jean-François).



En 1951, le couple prit le fonds de commerce vacant rue du lavoir « CAFE BOULANGERIE » à SAINT-ROMAIN-LA- MOTTE, village d'environ 800 habitants.

Ouvert de 6 h à 22 h, 6 jours sur 7 et toute l'année, le commerce exigeait un travail considérable : au pétrin et au four, Maurice, à la vente et au zinc, GIGI. Elle était aussi chargée de l'aide au défournage et à la fabrication de brioches, du nettoyage du labo, de la corvée de bois pour le four et du tirage de l'eau du puits pour le rinçage des verres, le nettoyage des sols…Et toujours le sourire, à l'écoute, un mot gentil pour chacun, malgré la charge du commerce, du foyer et de l'éducation des 3 enfants.

Oh mon pauvre coco, tu viens chercher ton pain, je l'ai vendu



Le 47 rue du lavoir était un lieu de rassemblement festif . Tous les samedis soirs, Maurice et GIGI installaient les tables et les bancs et la veillée s'éternisait tard dans la nuit ou au petit matin pour certains fêtards. Le lendemain matin, le café accueillait les

fidèles des deux messes. Les femmes venaient déguster la brioche pralinée et leur petit café après la messe de 7 h 30 puis laissaient la place aux hommes après celle de 10 h qui se pliaient à la tradition du petit verre jusqu'à l'heure du déjeuner.



Aux Rameaux, les femmes du village venaient cuire leurs gâteaux dans le four, pour une vente au profit de la paroisse et la période de battage entrainait la confection de 10 à 15 kg de brioches à livrer dans les fermes.

On se souvient aussi des tables alignées sur le trottoir pour la fête patronale puis celle des classes. Une année, Gigi épuisée s'était écroulée de fatigue après le service de la traditionnelle soupe. Une surprise l'attendait à son réveil : tout avait été plié, rangé, nettoyé par les conscrits solidaires.

La gentillesse de GIGI était sans limites. C'était l'époque du carnet de compte individuel. A la fin du mois les clients venaient régler leur note. Pour certaines familles dans le besoin, GIGI « oubliait » certains achats….Il y avait aussi le troc avec les agriculteurs : 1 KG farine contre du pain ou pâte à pain….

Le 16 mai 1985 a sonné enfin l'heure de la retraite pour GIGI. Après quelques années de repit à la maison avec Maurice décédé le 7 octobre 2008 à profiter de ses enfants et petits enfants, elle s'est éteinte à la Providence……

Selon les souvenirs des jeunes de l'époque, chez GIGI c'était aussi …..

> Un lieu de rendez vous des jeunes le soir dès 18h et le week end. GIGI appréciait leur présence et se faisait gentiment taquiner tout en écoutant leurs petites histoires…Elle aimait qu'on l'appelle par son nom de jeune fille : Gilberte Ortell, ce qui déclenchait des souvenirs et elle parlait alors, avec enthousiasme, de sa Lorraine.
>
> GIGI était toujours prête à prendre la défense de ses « chenapans » malgré l'intervention de Maurice, qui, le soir de la quille de Gaby s'était assis sur le poêle pour éviter qu'il ne se retrouve dans la rue avec le reste du mobilier…
>
> Et que de gentilles bêtises : ses protégés n'hésitaient pas à lui manger tous ses fromages entreposés dans une cage pendue au fournil quand d'autres s'amusaient à creuser les gros pains pour les débarrasser de leur mie et les replaçaient sur le présentoir…..
>
> Dans le but de satisfaire sa clientèle, lorsqu'elle n'avait plus de pain, elle pouvait compter sur la jeunesse pour aller chercher du ravitaillement à St-Germain-Lespinasse et n'hésitait pas à couper le pain en deux.

Le P'tit Curieux remercie Michel, Gaby et Gérard pour leur participation à l'élaboration de cet article.

Ξ M. ET MME CHABRIER



On connait tous la suite. Le roi des Carolingiens n'a peut-être pas inventé l'école mais, sous son règne, il aurait impulsé le développement de l'enseignement.

Le P'tit Curieux souhaite vous présenter M. et Mme CHABRIER, enseignants à St-Romain-la-Motte, qui ont largement participé à l'évolution de l'école publique sur notre commune.

En effet, à la sortie de l'école normale, ils ont été affectés à St-Romain, respectivement en 1952 pour Madame et 1954 pour Monsieur, compte tenu de sa période de service militaire.

Durant ces 2 années, une remplaçante, originaire du midi de la France, est venue aider Mme CHABRIER qui la logeait pour plus de facilité.

M. et Mme CHABRIER habitaient dans un appartement de fonction situé au-dessus de l'école (actuellement le centre de loisirs) et, pour l'anecdote, ils nous ont raconté que l'eau provenait du puits et qu'il fallait 120 coups de pompe pour alimenter le réservoir de 80 litres et, enfin, voir arriver l'eau au-dessus de leur évier.

Durant l'absence de M. CHABRIER, un enfant avait gentiment proposé ses services pour cette opération fastidieuse.

Depuis longtemps, le P'tit curieux cherchait à connaître les origines de l'arc de cercle en pierre apparaissant au ras du sol dans la cour de l'appartement situé au-dessus du centre de loisirs. Il a enfin eu sa réponse, il s'agissait de la margelle de ce puits qui a été comblé depuis.

A l'époque, l'école comptait 64 enfants de niveaux différents, répartis en 2 classes : de la maternelle au CE1 pour Madame soit 46 élèves et du CE2 au Certificat d'Etudes Primaires pour Monsieur avec 18 élèves. Il y avait peu de filles, les familles préférant les inscrire à l'école privée qui les initiaient aux travaux ménagers et à la couture.





A leur arrivée, nos deux enseignants ont constaté qu'il y avait peu de moyens, peu de matériel et des livres anciens (méthode BOSCHER périmée). De plus, la classe qui comptait le plus d'enfants était la plus petite.

Comme outils pédagogiques, ils avaient des buchettes et des marrons qu'ils ramassaient dans la campagne, après la classe.

A son retour du service militaire, M. CHABRIER a rencontré le Maire pour obtenir de nouveaux bureaux et de meilleurs locaux compte tenu du nombre croissant d'élèves.

Une classe a donc été créée dans la cantine, les enfants répartis différemment et un enseignant a été recruté.

Le mobilier a été renouvelé sauf pour les petits que la municipalité avait omis. M. et Mme CHABRIER avaient repéré des bureaux stockés sous le préau, ils ont pu les récupérer afin de compléter l'équipement. Précisons, à la surprise du P'tit Curieux, que certains bureaux comprenaient 6 places.

M. et Mme CHABRIER étaient très investis et avant gardistes car ils n'hésitaient pas à enseigner l'histoire et la géographie avec, comme support, une télévision. C'était une découverte fort appréciée par les enfants car peu en avait chez eux.

Mme CHABRIER assurait , pour la classe de fin d'études, l'apprentissage des chants obligatoires : la Marseillaise, Le Chant du départ et le Chant des partisans, des cours de couture, de puériculture et M. CHABRIER dispensait les cours de dessin ainsi que de travaux manuels.

Un poêle à bois permettait le chauffage des classes et, pendant les périodes froides, le cornet était très chaud ; Mme CHABRIER craignait que les enfants se brûlent s'il tombait.

Mme CHAIZE, très dévouée, entretenait les locaux et alimentait le poêle. Durant l'hiver 56, elle se levait même la nuit pour recharger le foyer et ainsi permettre qu'il fasse chaud à l'arrivée des élèves.

Beaucoup d'enfants de notre commune étaient inscrits à l'école privée de St-Germain-Lespinasse car elle bénéficiait d'un ramassage scolaire.

M. CHABRIER est intervenu auprès de la sous-préfecture pour obtenir un ramassage scolaire pour les St-Romanais inscrits à l'école publique. La mise en place de ce transport a eu pour effet une augmentation importante du nombre d'élèves dans leur établissement soit, au final, 132 enfants.

A noter que leurs deux enfants, Monique née en 1954 et Yves en 1955, étaient scolarisés à St-Romain et étaient parfaitement intégrés au groupe.

Le sou des écoles venait en appui pour certaines activités et notamment le voyage scolaire de fin d'année. Les volcans d'Auvergne et les barrages du sud du département pour les plus jeunes, la visite de Versailles avec un passage à Dijon pour les enfants titulaires du Certificat d'Etudes, voyage offert pour ces derniers. Et bien sûr, les parents étaient de la partie.

M. et Mme CHABRIER ont de bons souvenirs de ces voyages et ont relaté au P'tit Curieux quelques anecdotes.

> Pendant la visite du château de Versailles, le papa d'un jeune enfant réfléchissait, assis sur une pierre. A la question de M. CHABRIER lui demandant ce qui se passait, il s'est exclamé « quand je pense que j'ai mon « cul » sur la pierre où s'asseyait Louis XIV !!! ».

Lors de la visite de l'aéroport d'Orly, ils se sont aperçus que le « caquillon », emporté de St-Romain, était vide et il a fallu courir les caves pour le remplir.

Une année, les parents se sont assemblés dans un café pendant les visites des musées et pas moyen de les déloger. M. CHABRIER a donné ordre de démarrer le car et les parents affolés ont couru derrière.

Des concours de belote étaient également organisés et des lots étaient remis. Lors d'un de ces derniers concours, M. CHEVRIER avait gagné une tête de cochon. Tout heureux, il a alors décidé de réveiller Mme CHEVRIER, l'épicière, en lui disant « j'ai gagné une tête de cochon » et elle lui a répondu « il y a longtemps, que tu as une tête de cochon ».

A l'issue de la proclamation des résultats du Certificat d'Etudes, il était d'usage que M. CHABRIER fasse le tour des maisons pour annoncer les réussites. Cette année-là avait tellement été "arrosée" qu'il est rentré ivre à la maison en disant à sa femme qu'il avait faim. Elle lui a répondu « oui mais tu n'as certainement pas soif » ; c'était la première et dernière fois qu'elle l'a vu dans cet état.

Il fallait bien arroser la réussite des enfants au Certificat d'Etudes et les parents d'élèves s'y étaient employés !!!



Tout au long de ces années, M. CHABRIER avait mis au point une méthode pour enseigner de manière plus ludique et concrète. Pour exemple, il partait d'un ballon de football pour expliquer les mathématiques.

Au vu des résultats, il l'a étendu à d'autres matières ; ce qu'il lui a valu la reconnaissance de l'inspecteur académique et de nouvelles missions puisqu'il est devenu conseiller pédagogique.

M. et Mme CHABRIER ont précisé au P'tit Curieux qu'ils ont apprécié les années passées à St-Romain, qu'il y avait une bonne entente entre les collègues, la municipalité et l'école privée et que les enfants de St-Romain étaient gentils et dociles.

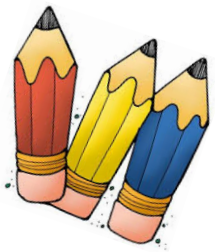
Mme CHABRIER a quitté la commune pour intégrer l'école de Beaucueil et ensuite celle du Fuyant d'Oudan en tant que Directrice. M. CHABRIER est parti au faubourg Mulsant avant son poste de conseiller pédagogique.

Le P'tit Curieux a tenu à rencontrer M. et Mme CHABRIER car ils se sont beaucoup investis et ont su faire évoluer l'école de notre commune. Tous les jeunes qui ont été leurs élèves en gardent certainement beaucoup de souvenirs car les enseignants ont un rôle important dans la vie des enfants.



Et oui, la mission de l'école est essentielle car elle permet la transmission du SAVOIR et donc de LIBERTE.



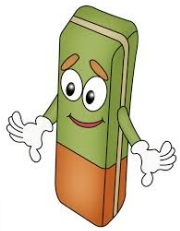




Sauriez-vous les (ou vous) situer dans la classe ?

JP Geslin - A Girardet - J Dalléry - MH Sérole - R Champromis - L Foltyn - R Gerbel - F Brat - JP Gonnet - E Perichon - MC Grouiller - M - Deveaux - A Perrier - J Konéfal - G Chevrier - A Durier - M Monin - D Chargueraud - G Mathieu - S Pommier - M Pommier - J Sergent - M Maillet - J Lapendéry - D Berthier - J Monin - MC Gonnet







Souvenir scolaire 1961

AVIS DE RECHERCHE

Merci d'aider le P'tit Curieux à retrouver les noms des personnes figurant sur cette photo de 1910.
Contact : **Mairie au 04 77 64 50 43 ou secretariat@stromainlamotte.fr**



daniel errière
VERVAS METAL
CONSEIL – SÉRÉNITÉ – EXPÉRIENCE
QUALITÉ - PROSPÉRITÉ
www.vervasmetal.com
contact@vervasmetal.com - 04 77 72 04 03

Electricité Générale
sarl DUIVON
Climatisation - Chauffage électrique
Automatisation - Interphone
142 route de St Alban - 42370 SAINT ANDRÉ D'APCHON
Tél. 04 77 65 94 09 ou 06 24 84 25 60
p.v.duivon@wanadoo.fr

CREME DE CASSIS
RECETTE DE RENEE





Crème de cassis.

Egrener 1 kg 500 de cassis les écraser, les laisser macérer pendant 48 h, dans 2 l de bon vin rouge (12°) Ensuite les presser pour en extraire tout le jus. Filtrer le vin au tamis. Mettre le même poids de sucre. Porter à ébullition pendant 5 mn. Laisser reposer 10 mn et mettre en bouteille





A CONSOMMER AVEC MODERATION !!!!!

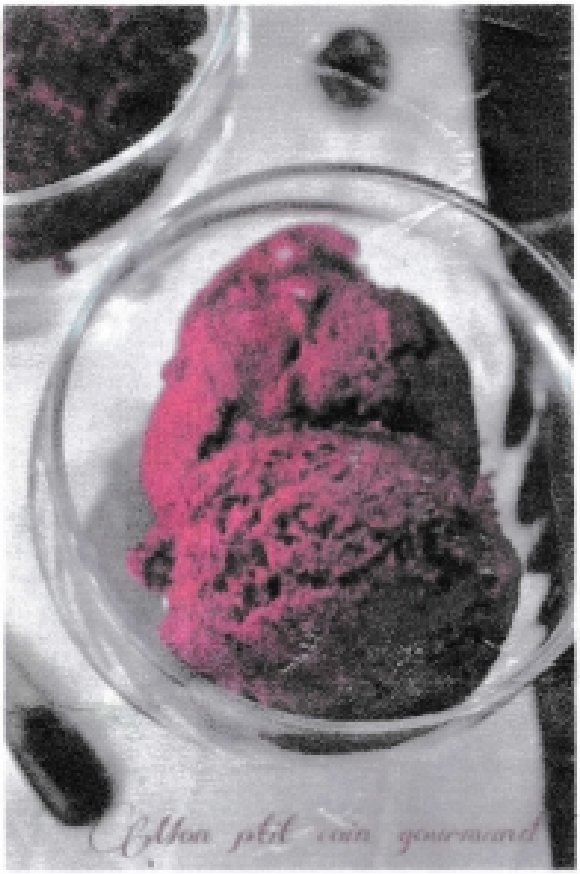


GLACE AU CASSIS



Glace au cassis sans sorbetière

Préparation 25 mn | Repos 24 h | Temps Total 24 h 25 mn



Ingrédients / pour 10 personnes

500 g de cassis
250 ml de crème fraîche liquide = 25cl
200 g de sucre glace



PRÉPARATION / Glace au cassis sans sorbetière

1 Mixer le cassis avec le sucre. Tout passer au chinois afin de ne garder que le jus. Monter la crème fraîche liquide en chantilly. Incorporer délicatement la chantilly aux fruits (à l'aide d'une maryse).

Pour finir

Verser dans un bac et le placer au congélateur. Remuer à la fourchette toutes les heures (3 ou 4 fois). Laisser prendre toute la nuit et régalez-vous le lendemain !

SOUS RESERVE DE L'EVOLUTION DE LA PANDEMIE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



JUILLET 2021

Samedi 24	Concours officiel	Boule lyonnaise

AOUT 2021

Mercredi 18	Concours vétérans Marcel Vivière	Boule lyonnaise
Samedi 28	Challenge des maires	Boule lyonnaise

SEPTEMBRE 2021

Samedi 4	But d'honneur	Pétanque St-Romain
Samedi 11	Fête des classes	Classes en 1
Samedi 18	But d'honneur	Boule lyonnaise
	Concours de pétanque	Comité des fêtes
Dimanche 19	Vide grenier	St-Romain de France
Dimanche 26	Expo vieilles voitures et motos	Club des jeunes

OCTOBRE 2021

Vendredi 1	Concours de belote	Club amitié et gaieté
Samedi 9	Concours sociétaires	Boule lyonnaise
	Loto	Pétanque St-Romain
Dimanche 10	Repas	Anciens du basket
Samedi 23	Repas dansant	US Filerin

NOVEMBRE 2021

Vendredi 5	Tournoi FIFA	Club des jeunes
Mercredi 11	Concours de belote à St-Germain	US Filerin
Samedi 20	Loto	Sou des écoles

DECEMBRE 2021

Dimanche 5	Repas des aînés	CCAS
Samedi 11	Arbre de Noël	US Filerin
Vendredi 17	Concours de belote	CCAS
Samedi 18	Arbre de Noël	ASSR Basket
Vendredi 31	Réveillon	Club des jeunes